

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES

ACA RHONE ALPES

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 200 €
Siège Social : 3, Chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN
RCS GRENOBLE 399 194 208

PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le treize mai,

A 11 heures 30,

Les associés de la société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES, Société par Actions Simplifiée au capital de 37 200 euros, divisé en 600 actions de 62 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe RONIN en sa qualité de Président de la société.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Démission du Président et nomination d'un nouveau président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Un débat s'instaure et, après échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la démission Monsieur Philippe RONIN de son poste de président de la société. Ils désignent la Société AUDITEURS et CONSEILS ASSOCIES NG, sise 3 Chemin du vieux-Chêne 38240 MEYLAN en qualité de nouveau Président.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de diffusion nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Bon pour acceptation des fonctions de Président
AUDITEURS et CONSEILS ASSOCIES NG
Représentée par ses 3 cogérants
(Mme Myriam ZAPPA, M. Philippe CREPS et M. Sébastien CAILLAT).




Le Président